

.....

# LES BASQUES ET LA CHASSE À LA BALEINE DANS LE SAINT-LAURENT SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

par Mario MIMÉAULT  
Historien (Gaspé)

**L**e Bas-Saint-Laurent a été, l'an dernier, l'objet de découvertes archéologiques intéressantes. Certaines ont permis d'affirmer une présence amérindienne fort ancienne dans la région de Rimouski, d'autres ont attesté une fréquentation des pêcheurs basques contemporaine à Jacques Cartier.

La présence des pêcheurs, ou chasseurs de baleines basques dans la région de Trois-Pistoles au XVI<sup>ème</sup> siècle, et plus particulièrement sur l'Île-aux-Basques, était soupçonnée depuis très longtemps, voire même affirmée par plusieurs écrits anciens. De nouvelles sources sont toutefois venues renforcer la certitude déjà démontrée d'une liaison entre le Pays Basque et l'axe laurentien, mais il restait à en avoir la démonstration scientifique, ce à quoi s'est attachée une mission de recherche archéologique de l'Université Laval.

Nos propres travaux nous avaient conduit sur la même piste au début des années 1980 et ils avaient mené, dans une perspective plus globale, à la rédaction d'un mémoire de maîtrise portant sur la contribution des gens du Pays Basque dans les pêches en Amérique du Nord sous le régime français. Loin de vouloir enlever du mérite aux découvertes de l'équipe d'archéologues et d'historiens de l'Université Laval, d'autant que nous avons insisté sur les siècles subséquents, ce bref historique profite de l'intérêt suscité par leurs recherches et présente une synthèse de l'activité des pêcheurs de baleine basques dans le Saint-Laurent depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'aux dernières années de la colonie<sup>1</sup>. L'accent est particulièrement mis sur l'expérience la plus significative et la mieux documentée à date, celle que la famille Darragory a conduite dans le triangle Trois-Pistoles - Île-Verte - Tadoussac.

## 1. LA PRÉSENCE BASQUE SUR LA HAUTE ET BASSE-CÔTE-NORD AU XVII<sup>e</sup>

### Des contemporains de Jacques Cartier

Les habitants du Pays Basque comptent parmi les maîtres de la chasse à la baleine. Leurs premières armes en ce domaine remontent au IX<sup>ème</sup> siècle. Attirés par une recherche de plus en plus éloignée des cétacés, ils parvinrent au Nouveau Monde en un temps qui correspond aux découvertes officielles, peut-être même avant<sup>2</sup>. Non seulement leur déplacement vers l'Amérique est-il contemporain des grandes découvertes, mais il s'est aussi étendu à toutes les parties du golfe et du fleuve Saint-Laurent. Si on se fie à François-Xavier Charlevoix, le premier historien de la Nouvelle-France, les Basques étaient parvenus à la Baie des Chaleurs avant Jacques Cartier<sup>3</sup>.



*Le dépeçage des baleines sur l'Île-aux-Basques. Nous tenons à remercier M. Gaston Déry de la Société de protection et d'aménagement de l'Île-aux-Pommes qui nous a permis de reproduire cette photographie d'une peinture.*

Pour sa part, le cosmographe français André Thévet, contemporain de ces explorations, atteste la présence de pêcheurs bayonnais et espagnols à l'embouchure de la rivière Saguenay au cours des années 1534 à 1542<sup>4</sup>. Plusieurs établissements bretons et normands grouillaient aussi d'activité sur la Basse-Côte-Nord lorsque Jacques Cartier y passa. Il cite les noms de Brest, Blanc Sablon, Saint-Servan, mais il tait ceux qui sont fréquentés par les Basques, peut-être parce que leur dévoilement aurait porté ombrage à sa mission. Un de ces endroits, Havre des Buttes (Red Bay), où les archéologues ont découvert un cimetière tout récemment, a compté à certains moments, au cours du siècle, une population de plus de 500 personnes<sup>5</sup>.

### L'huile de baleine, une mine d'or

La fréquentation de ces lieux était soutenue et leur disponibilité âprement disputée. En 1554, Red Bay était la scène d'accrochages entre Basques français et Basques espagnols chez qui les liens de la culture ne garantissaient pas nécessairement de bonnes relations. Treize bâtiments français s'en prirent alors à quatre baleiniers espagnols et s'en emparèrent, sans doute pour des raisons de rivalité commerciale<sup>6</sup>. Outre Red Bay, de nombreux autres postes se développèrent du temps de Cartier ou après son passage : Porto Nuovo, Babacholho (Babaçulo), Baie de la Baleine, Saint-Modet, Balsamon, Baie des Château. Selma Barkham, une historienne spécialisée dans l'histoire maritime du Pays Basque, évalue entre vingt et trente le nombre des baleiniers qui se rendaient à l'époque aux Terra Nova<sup>7</sup>. À l'apogée de cette activité, de 1546 à 1586, chaque campagne amenait 2 000 hommes sur les côtes du Labrador<sup>8</sup>.

Aux termes de leurs efforts, les Basques tiraient jusqu'à 120 poinçons (5 520 de nos gallons) d'huile dans une baleine de forte taille. Chaque baleinier monté par 130 hommes embarquait 2 000 barils d'huile de baleine pesant chacun 400 livres<sup>9</sup>. Une cargaison, rapportant à elle seule plus de 10 000 ducats, défrayait les coûts d'assurance, couvrait les salaires, l'achat du navire et de ses provisions et rapportait en plus des bénéfices nets. Mme Barkham apporte, à l'appui de son calcul, le cas de la bourgeoise

Dona Marina de Urançu qui assura en 1571 le cinquième d'une cargaison d'huile de baleine nouvellement arrivée du Labrador pour 2 000 ducats<sup>10</sup>.

### Le déclin d'une industrie

Les Basques étaient donc devenus les maîtres d'une industrie de grande rentabilité. Ils ont au cours du XVI<sup>e</sup> siècle extrait du Saint-Laurent et de son estuaire plus de 20 000 barils d'une huile fortement recherchée pour l'éclairage domestique et d'une valeur inappréciable<sup>11</sup>. Mais l'apparition de tensions internationales en Europe a forcé leur retrait graduel de l'industrie baleinière, en raison notamment de la guerre franco-espagnole et la défaite de la Grande Armada en 1588.

Mais un autre facteur tout aussi important est à l'origine du déclin de l'industrie baleinière basque. C'est la montée d'une concurrence étrangère à laquelle les Basques ne sont pas étrangers. Longtemps tributaires du Pays Basque pour leur approvisionnement en huile de baleine, les Anglais et les Hollandais se sont en effet lancés à leur propre compte. Engageant des équipages basques pour apprendre l'ABC du métier, ils en assimilent vite les techniques. Les Hollandais en font autant. Les deux nationalités multiplient les expéditions en Mer du Nord et rivalisent d'audace pour s'assurer la maîtrise de la ressource. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle les Hollandais possèdent 200 baleiniers qui s'accaparent le gros de la production<sup>12</sup>. La montée des pays nordiques marque ainsi la fin de l'hégémonie basque sur le commerce européen des huiles de baleine.

## 2. LE XVII<sup>e</sup> SIÈCLE OU LA FIN D'UN RÊVE

La majorité des campagnes de chasse à la baleine menées aux Terres Neuves étaient le fait de bourgeois basques. Il est arrivé toutefois que de leurs marchands aient trouvé des partenaires commerciaux hors de leurs frontières provinciales. Certains de ces hommes d'affaires possédaient des succursales dans le port de Bordeaux, aux Sables-d'Olonne, à La Rochelle et ailleurs. En conséquence, un grand nombre de navires

baleiniers étaient montés par des équipages basques bien qu'affrétés par des armateurs français, mais cela a permis à leur région de maintenir son effort.

Éclipsés du premier rang en tant que producteurs d'huile de baleine, les gens du Pays Basque n'en poursuivent donc pas moins leurs activités en Amérique, comme en témoignent des écrits datant des débuts de la Nouvelle-France. Les récits rédigés par Samuel de Champlain à l'époque où ce dernier s'installait dans la vallée du Saint-Laurent révèlent qu'en 1604 trente-huit galions basques hivernaient encore à Red Bay au Labrador<sup>13</sup>.

Ayant à nouveau rencontré de ces Basques au travail en 1611, Champlain raconte que leur pêche se faisait vers le 50<sup>e</sup> degré de latitude. Cela situe toujours leur champ d'activité dans le détroit de Belle-Isle. Mais la baleine est tout aussi présente à l'intérieur du Saint-Laurent qu'à l'embouchure de son cours de sorte que le fondateur de Québec rapporte la présence régulière de baleiniers basques à Tadoussac<sup>14</sup>. L'endroit, qui paraît s'être maintenu depuis le siècle précédent, demeure encore un point de rencontre annuel pour trois ou quatre baleiniers et peut-être même plus.

Les activités qui se passent à proximité de son établissement ne sont pas sans laisser le père de la Nouvelle-France indifférent. Samuel de Champlain évaluera dans des prévisions faites en 1618 que sa compagnie pourrait tirer annuellement 200 000 livres des huiles de baleine «et que des bardes des dictes baleines et dents de vache marine, qui sont meilleurs que le morfil, la livre valant vingt sols, et quantité de loups marins ; et (il) s'en feroit par an pour 500 000 livres<sup>15</sup>».

Cela laisse supposer l'importance de cette pratique bien qu'à cette époque elle était déjà sur son déclin. L'arrivée des Français dans la région lui a donné le coup de grâce. En 1664, le père Henri Nouvel, faisant état d'un voyage qui l'a mené à l'Île-aux-Basques, parle de leur activité comme d'une chose du passé, mais qui est encore bien en mémoire :

*Cette île... porte le nom de l'Isle*

aux Basques, a raison de la pesche de Baleines que les Basques y faisoient autrefois. J'ai pris plaisir de visiter les fourneaux qu'ils y ont basti pour faire leurs huyles, on y voit encor tout au(p)rès de grandes costes de Baleines qu'ils y ont tuées<sup>16</sup>.

Le siècle se termine sans qu'on ne voit une reprise des activités basques. En 1705, le père François-Xavier Charlevoix, passant à Tadoussac, se rappellera à la vue des baleines que ces derniers les y avaient auparavant chassées pour leur graisse : «Les Basques ont fait autrefois cette pêche et on voit encore sur cette isle qui porte leur nom et qui est un peu plus bas que l'Ile-Verte, des restes de fourneaux et des costes de baleines<sup>17</sup>».

### 3. LE XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, ENTRE LE RÊVE ET LA RÉALITÉ

#### Les rêves canadiens

En réalité, les Canadiens songent un moment à prendre la relève des pêcheurs basques. Le potentiel qu'offre la baie de Gaspé et ses environs font rêver Denis Riverin, un homme d'affaires déjà impliqué dans la pêche à la morue. Celui-ci présente en 1696 un projet intégré de pêche à la morue, de chasse au loup marin et de chasse à la baleine qui pourrait donner du travail à 500 hommes et nécessiter l'emploi d'une centaine de chaloupes. Allant de l'avant, il a pris contact avec des gens de Bayonne pour lever des équipes de chasseurs et des maîtres pour former des pêcheurs de morue. Des pertes monétaires et une réorientation de ses projets réduiront cependant ce rêve à néant<sup>18</sup>.

D'autres entrepreneurs canadiens songent aussi à chasser les baleines du Saint-Laurent. Augustin Legardeur de Courtemanche, par exemple, avait obtenu en 1702 la concession de la baie de Phélippeaux, au Labrador, avec les droits de traite et de pêche à la morue et à la baleine pour dix ans<sup>19</sup>. Mais rien de concret n'avait été réalisé encore en 1714 quand on renouvelait sa concession, ni en 1717 quand le ministre des Colonies l'encourageait à démarquer ses entreprises<sup>20</sup>.

Plus tard, vers 1730, un navigateur du Cap-Saint-Ignace, Hilaire Brideau, lançait un autre projet. Il avait eu l'idée d'utiliser un canon de trois livres pour tuer les cétacés qu'il avait observés à la hauteur du Saguenay et il avait obtenu l'exclusivité de la pêche sur ce territoire<sup>21</sup>. Il apparaît, toutefois, qu'une entreprise de cette nature présentait des difficultés insurmontables pour les Canadiens puisqu'il n'y eut pas de suite non plus.

#### L'entreprise des frères Darragory

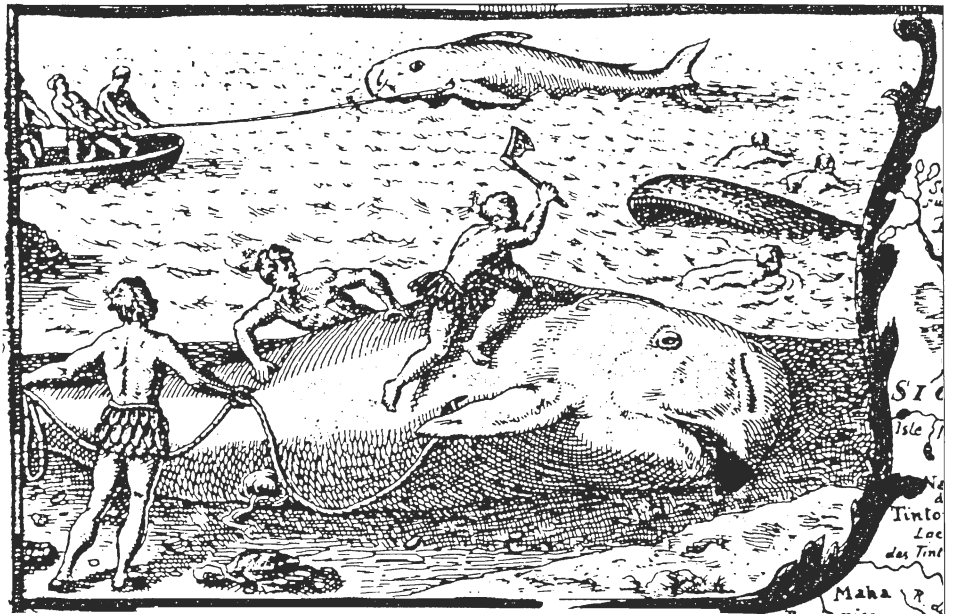
Pourtant, ces difficultés, des entrepreneurs basques se montrèrent prêts à les affronter. Il s'agit de trois frères de San Sébastien, au Pays Basque, Simon, Nicolas et Joannis Darragory. Ils prirent en 1733 la relève d'Hilaire Brideau qui n'avait rien fait d'autre que de planifier. Leur expérience fut d'abord menée dans l'esprit de la libre-entreprise, mais ils désenchantèrent rapidement devant leurs minces succès. Dans une lettre envoyée aux autorités de Paris, en octobre 1735, Les Darragory rapportaient avoir tué neuf gibarts, un cachalot et une petite baleine de Grand Baye, pour 143 quintaux d'huile<sup>22</sup>. Il n'y avait pas là une cargaison suffisante pour couvrir les frais du retour au Pays Basque de sorte que leur navire, L'Adélaïde de Bayonne, passa par

Louisbourg pour prendre un chargement de morue, comme l'atteste une lettre de change tirée le deux novembre de cette année-là<sup>23</sup>.

L'expédition avait été dirigée par un des trois frères Darragory, Simon. Celui-ci repartit avec L'Adélaïde au printemps de 1736 pour mener une nouvelle campagne. Il passa tout l'été dans le fleuve et il connut une meilleure pêche. Les efforts de son équipage furent un peu mieux récompensés que l'année précédente avec 200 barils d'huile de baleine, mais il n'en demeure pas moins que cela ne constituait qu'un succès mitigé<sup>24</sup>. Arrivés trop tard sur le fleuve, Darragory et ses hommes manquèrent le gros du passage des baleines, mais, aussi, à ce qu'il semble, le mauvais temps leur aurait nui considérablement.

#### L'opposition du fermier du Domaine du Roi

Loin de se décourager, les trois frères décidèrent de poursuivre leurs efforts. Ils craignaient cependant que les résultats obtenus, bien que maigres, ne suscitent une concurrence qui eût mis en péril la rentabilité de leur toute nouvelle entreprise. Ils demandèrent alors au roi l'exclusivité de la pêche à la baleine pour une durée de quatre années, à partir de 1737. Ils espéraient, sans doute,



Récupération et dépeçage d'une baleine par les Amérindiens. François-Étienne Cugnet utilisait les services des autochtones pour mener les tâches de ce type lorsque les baleines s'échouaient sur le domaine du roi (A.N.Q., 84-7-45. C-6000, Amérique du Nord - 1695 - détail).

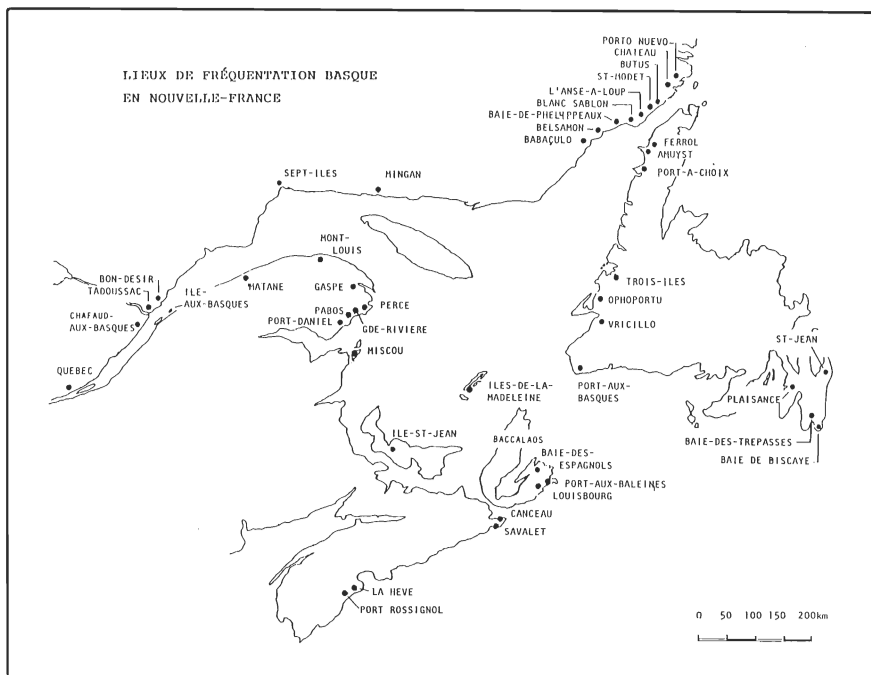
assurer de cette façon une garantie de rentabilité minimale à leur travail. Leur demande souleva à ce moment la vive opposition du fermier du Domaine du roi<sup>25</sup>, le sieur François-Étienne Cugnet. Ce dernier se trouvait en plein désaccord avec cette concession parce que le privilège demandé couvrait une bonne partie du Domaine royal. Cugnet présenta donc au ministre des Colonies un mémoire pour faire valoir son point de vue sur les pêches des Darragory et il proposa de partager à moitié pertes et profits les opérations de chasse à la baleine qui se feraient sur les terres de la Couronne<sup>26</sup>.

La démarche du sieur Cugnet arrivait trop tard. Le roi avait accordé le privilège demandé par les trois frères. Le souverain français enjoignait de plus l'Amiral de France à ne pas donner de congés à Bayonne ou à Saint-Jean-de-Luz à d'autres navires en partance pour le Saint-Laurent que le leur<sup>27</sup>. Le ministre des Colonies prit bien soin d'en avertir le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart à Québec. Il les invitait à aider les entrepreneurs basques dans les limites de leur possibilité<sup>28</sup>.

### La poursuite de l'entreprise des Darragory

De nouvelles entreprises inspirées par l'expérience des campagnes précédentes furent lancées par les Darragory dès l'année 1737. De nouvelles mesures avaient été prises pour améliorer les rendements de leur pêche. La première fut de faire partir *L'Adélaïde* en février plutôt qu'en mars. Ils présentèrent aussi au roi une requête pour s'assurer la récupération des baleines tuées par leurs harpons, mais perdues et échouées sur les battures du fleuve où les riverains se les appropriaient, profitant ainsi de leur travail<sup>29</sup>. Cette demande leur fut accordée. Ensuite les Darragory obtinrent du ministre des Colonies qu'on étende l'interdiction d'armer pour quelque navire que ce soit et qui veuille aller chasser la baleine dans le Saint-Laurent à partir de l'île Royale<sup>30</sup>; aucune entreprise de ce genre, autre que la leur, n'existait, mais on voulait s'assurer un champ complètement libre.

De telles précautions auraient pu assurer le plein succès, mais un hiver trop rude vint gâcher les premiers mois de l'an-



née 1737 et maintint à terre la trentaine d'hommes laissés antérieurement à Bon Désir. Par contre, *L'Adélaïde* arriva assez tôt et connut une bonne saison. Son équipage tua une baleine de Grand Baye et cinq gibarts qui produisirent 300 barriques d'huile et deux à trois milliers de fanons. Ce fut, donc, les cales chargées que leur frégate quitta Tadoussac le 12 septembre 1737, un résultat qui répondait aux espoirs mis dans l'entreprise et suffisant pour encourager les trois frères<sup>31</sup>. Ainsi, Simon Darragory laissa-t-il une autre équipe à Bon Désir pour un autre hiver.

Ce troisième hivernement constitua une déception de plus et leur pêche connut peu de succès dans l'été qui suivit. La situation convainquit les entrepreneurs basques d'établir un second poste à Sept-Iles afin d'améliorer leurs chances de succès. Ils pourraient y poursuivre la baleine de Grand Baye avec un deuxième navire<sup>32</sup>. Simon Darragory, qui conduisait toujours *L'Adélaïde*, passa l'hiver 1737-1738 à Bon Désir, gardant avec lui une cinquantaine d'hommes avec l'idée de pêcher la morue, si les baleines ne se montraient pas, et de diminuer ainsi les pertes éventuelles<sup>33</sup>.

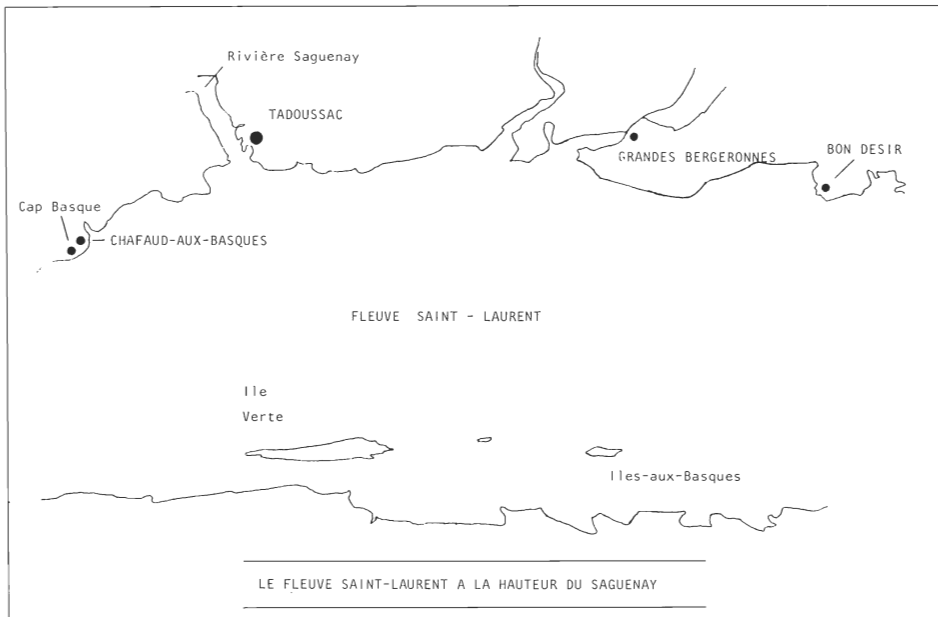
### Une fin en queue de poisson

À vrai dire, sans aller dans le détail de chacune des années suivantes, les Darragory investirent dans la pêche à la

baleine pour presque rien. En 1741, le poste de Sept-Iles, d'un meilleur rapport que celui de Bon Désir, connaissait un bien mince succès : quatre baleines plus une quantité indéterminée de morue<sup>34</sup>. Devant tant d'insuccès répétés, les autorités de Paris se demandaient si les marchands de Saint-Jean-de-Luz avaient su se doter d'équipages valables et s'ils apportaient toute l'attention requise par leurs expéditions. En tout cas, le ministre des Colonies rejetait l'explication des frères Darragory qui attribuaient leur peu de succès à une diminution de poisson dans le fleuve Saint-Laurent car d'autres assuraient, leur écrivait-il, qu'on avait jamais vu autant de baleines dans les endroits où ils avaient justement leurs établissements<sup>35</sup>.

Finalement, et malgré deux campagnes acceptables, en 1742 et 1743, les frères Darragory abandonnèrent leurs efforts. Ils songèrent quelque peu à les reprendre en 1749 et en 1753, mais sans plus. Quand le ministre des Colonies apprit leur abandon, il indiqua au gouverneur de Beauharnois et à l'intendant Hocquart qu'il serait à souhaiter de trouver des Canadiens prêts à prendre la relève. La colonie et le royaume n'en tiraient qu'avantage, leur écrivait-il<sup>36</sup>.

C'est peut-être encouragés par eux que les curés Plante et Porlier de Kamouraska et de Sainte-Anne (Montmagny) louèrent en



1755 les îles et filets de Kamouraska des frères Charles-François et André Morel pour y installer un poste de pêche à la baleine<sup>37</sup>. Mais l'expérience et les moyens leur faisaient défaut, comme cela avait été le cas pour tous les autres Canadiens.

Plus sérieux, un certain capitaine Sopite apparut dans le décor le même été<sup>38</sup>. Toutefois, les Darragory détenaient toujours le privilège exclusif pour cette partie du fleuve et Simon Darragory qui, cet automne-là, pêchait la morue dans la Baie des Chaleurs, fut averti par Jacques Perrault l'aîné, agent d'affaires de sa compagnie<sup>39</sup>. Tous deux rencontrèrent l'intendant Bigot pour signifier leur opposition à ces projets, mais l'administrateur refusa de se prononcer. Simon Darragory s'en revint à Kamouraska proposer une entente à Sopite sans que les termes en aient été connus par la suite<sup>40</sup>. De toute manière, ces projets n'aboutirent à rien et la famille Darragory cessa ses entreprises, d'autant que les autorités françaises se montraient plus circonspectes dans l'appui à fournir. Compte tenu des résultats antérieurs, les demandes de gratification leur avaient probablement paru exagérées<sup>41</sup>.

## CONCLUSION

Avec la famille Darragory, s'éteignait la dernière tentative de chasse à la baleine à l'intérieur du fleuve Saint-Laurent sous le régime français. Le bilan de cette reprise industrielle se solde à l'avantage de personne, ni de la Nouvelle-France, ni des protagonistes. Cette entreprise n'avait entraîné aucune entrée d'argent dans la colonie puisque les Basques s'étaient toujours approvisionnés chez eux. Comme ils avaient écoulé le produit de leurs pêches en Europe, elle n'en avait pas non plus stimulé le commerce local.

C'est donc tout à fait en parallèle aux opérations maritimes issues du milieu colonial que les activités des Darragory furent menées. De leur côté, à défaut d'accepter une association avec le directeur du Domaine royal, les Darragory auraient pu trouver avantageux pour eux d'impliquer les marchands canadiens dans leurs opérations. Ce fut peut-être là le grand point faible de leurs projets. La connaissance du milieu géographique que ces derniers possédaient et leur support logistique auraient certainement amélioré les chances de succès des entrepreneurs basques.

## NOTES

1. Sur les résultats des fouilles archéologiques faites à l'Île-aux-Basques, le lecteur pourra en référer à l'article de Laurier Turgeon, «Sur la piste des Basques : La redécouverte de notre XVII<sup>e</sup> siècle», *Interface - La revue de la recherche*, vol. 12, no 5 (sept. - oct. 1991), pp. 12-18.
- L'auteur du présent article a pour sa part légèrement remanié et allégé certains chapitres de sa thèse pour faire une présentation plus cohérente de l'action basque dans la chasse à la baleine sur le Saint-Laurent. Voir, de l'auteur, *Destins de pêcheurs : Les Basques en Nouvelle-France et de son implication dans les pêches en Amérique sous le régime français*, Québec, Université laval, juin 1987, 333 p., cartes, ill.
2. «Mémoire apprenant la Découverte, les Établissements et la possession de l'Isle de Terre-Neuve, et l'origine des pescheries des Balaines et des morues». Mars 1710. APC, MG1, série C 11 C, vol. 7, folio 3.
3. Jacques Cartier, *Relation originale du premier voyage de Jacques Cartier en 1534*, Présentation et annotation de Mario Mimeault, Gaspé, Musée de la Gaspésie, (C 1984), p. 90.
4. André Thévet, «Le Grand Insulaire et pilotage d'André Thévet, Angoumois, Cosmographe du Roy dans lequel sont contenus plusieurs plants d'isles habitées et déshabitées et description d'icelles, les années 1534-1542», Réédition de Roger Schlesinger et Arthur P. Stabler, *André Thévet's North America - A sixteenth Century View*, Toronto-Montréal, McGill-Queen's University Press, (1986), p. 250 s.
5. Selma Barkham, «A Note on the Strait of Belle-Isle During the Period of Basque Contact with Indians and Inuits», *Études Inuits Studies*, vol. 4, no 1-2 (1980), p. 56.
6. Selma Barkham, «The Basques : Filling a Gap in our History between Jacques Cartier and Champlain», *Geographical Journal*, (février-mars 1978), p. 13.
7. *Ibid.*, p. 10.
8. Selma Barkham, «The Identification of Labrador Ports in Spanish 16<sup>th</sup> Century Documents», *Canadian Cartographer*, vol. XIV, no 1 (June 1977), p. 9.
9. Selma Barkham, «Guipuzcoan Shipping in 1571 with Particular Reference to the Decline of the Transatlantic Fishing Industry», *Anglo-American Contributions to Basque Studies : Essays in Honor of Jon Bilbao*, Reno, 1977, p. 78.
10. Robert Grenier et James A. Tuck, «Une station baleinière basque du XVI<sup>e</sup> siècle au Labrador», *Pour la science*, no 51 (janvier 1982), p. 37.
11. Les navires embarquaient entre 1 000 et 2 000 barils d'huile par voyage ; selon les données de Mme Barkham, ces chiffres apparaissent alors des plus conservateurs.

- .....
- Selma Barkham, «The Basques : Filling a Gap...», p. 10.
12. A.B.C. Whipple, *Les chasseurs de baleines*, (Madrid), Time-Life, (c 1980), p. 46.
13. Selma Barkham, «The Basques Filling a Gap...», p. 18.
14. Samuel de Champlain, «Intelligence des deux cartes géographiques de la Nouvelle-France», Georges-Émile Giguère, *Les œuvres de Champlain*, T. I, Montréal, Éditions du Jour, (c 1973), p. 418.  
Sagard Théodat, François-Gabriel. «Le Grand Voyage au pays des Hurons, situé en Amérique vers la Mer douce, aux derniers confins de la Nouvelle-France, dite Canada 1632», *La découverte du Canada*. T. III, Présenté par Jean Dumont, Montréal, Les Amis de l'histoire, (c 1969), p. 19.
- Marcel Moussette, «La pêche à la baleine», *Revue d'histoire de la Gaspésie* (désormais RGH), vol. X, no 1 (janvier-mars 1972), pp. 16-30.
15. Samuel de Champlain, «Le second voyage du sieur de Champlain en l'année 1610», Giguère, *ibid.*, T. I, p. 374 ss.
16. R. G. Twaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents*, N. Y. Pageant Book Company, 1959, vol. 49, p. 24.
17. François-Xavier Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 5, p. 97.
18. Denis Riverin, «Mémoire à Monseigneur de Pontchartrain sur les Pesches sédentaires du Canada», 28 janvier 1696, A.P.C., MG 1, série C 11 D, vol. 3, partie 1, pages 6-12 des transcriptions.
19. A.P.C., série C 11 G, vol. 8, folio 97 v., 12 septembre 1714 : brevet de concession au sieur de Courtemanche.
20. A.P.C., série MG 1 B, vol. 38-2, folio 469, 16 avril 1716 : Le Ministre à Monsieur Courtemanche.
21. P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances des intendants de la Nouvelle-France conservées aux archives provinciales de Québec*, Beauceville, L'Éclairer, 1919, vol. II, p. 142 : 17 mars 1733, «Ordonnance qui accorde sous le bon plaisir de Sa Majesté à Hilaire Brideau, constructeur et navigateur, le privilège de la pêche à la baleine pour quatre années consécutives qui commenceront le 1er juillet prochain et finiront le 1er novembre 1736». Publiée in extenso dans P.-G. Roy, *Inventaire de pièces sur la côte du Labrador*, vol. I, p. 135 s.
22. A.P.C., C 11 A, vol. 64, pp. 82-84, 1735 : Lettre du ministre à Beauharnois et Hocquart.
23. A.P.C., MG 1, série G 3, vol. 2039 : greffe Claude-Joseph Desmarets, le 14 juin 1736. Renonciation de protêt et interpellation de payer la lettre de retrait et copie de la quittance à Darragory frères.
24. Lettre du ministre à MM. Darragory frères, le 30 novembre 1736. P.-G. Roy, *Inventaire de pièces sur la côte du Labrador*, vol. II, p. 109.
25. Le fermier du Domaine du roi était une personne à qui le roi, abandonnant la jouissance de ses droits, louait les terres de la Couronne pour un certain temps et moyennant un certain prix.
26. A.P.C., MG 1, série C 11 A, vol. 65 : «Mémoire du Directeur du Domaine sur la pesche de la baleine dans le fleuve Saint-Laurent entreprise par le S. Darragory», le 20 septembre 1736.
27. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 30 novembre 1736. P.-G. Roy, *op. cit.*, p. 108.
28. Lettre du ministre à MM. de Beauharnois et Hocquart, 1737. *Ibid.*, p. 143.
29. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 7 janvier 1737. *Ibid.*, p. 140 s.
30. Lettre du ministre à MM. de Brouillan et Le Normant, le 26 février 1737. *Ibid.*, p. 142.
31. Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre, le 1 octobre 1737. *Ibid.*, p. 146 s.
32. Lettre du ministre à MM. de Beauharnois et Hocquart, le 9 avril 1738. *Ibid.*, p. 153.
33. Lettre du ministre à MM. de Beauharnois et Hocquart, le 22 février 1732. *Ibid.*, p. 173.
34. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 25 octobre 1740. *Ibid.*, p. 189.
35. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 27 décembre 1741. *Ibid.*, p. 195.
36. Lettre du ministre à MM. de Beauharnois et Hocquart, le 24 mars 1754. *Ibid.*, p. 240.
37. A.N.Q., greffe Keverso, le 16 mai 1755. Bail à ferme des Iles et Islets de Kamouraska par Charles-François et André Morel à M. Plante curé de Kamouraska et à M. Porlier curé de Sainte-Anne pour faire la pêche de la baleine à Kamouraska.
38. A.N.Q., Fonds Jacques Perrault l'aîné, le 14 juin 1755. Lettre de Darragory à Perrault.
39. Un dénommé Michel Detchevery y pêchait pour lui ces années-là. Voir : A.P.C., MG 26, A 18. Archives départementales des Pyrénées Atlantiques, série B, le 10 mars 1755 : Enregistrement d'une reconnaissance de dette par Denis Legris, marchand de Québec et de Pabos, signée le 12 septembre 1754.
40. A.N.Q., Fonds Perrault, *op. cit.*
41. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 22 février 1754. P.-G. Roy, *op. cit.*, p. 262.
- .....